

COMMUNIQUE DE PRESSE



DANONE

Paris, le 25 novembre 2009

Danone annonce le succès de l'offre publique d'achat sur certaines de ses obligations

Danone a annoncé aujourd'hui le rachat d'un montant nominal cumulé de 1 174 700 000€, conformément à l'offre publique d'achat lancée sur certaines de ses obligations. Cette opération permettra à Danone de réduire sa dette brute, d'optimiser la structure de sa dette et d'en réduire le coût moyen dès 2010.

Le 16 novembre 2009, Danone a lancé une offre publique d'achat sur les obligations suivantes, et ce jusqu'à un montant nominal cumulé maximum de 1 250 000 000€ :

- la totalité des titres de la souche 1 250 000 000€ 5,250 pour cent à échéance du 6 mai 2011 (ISIN FR0010612705 ; Common Code 036092815) et,
- à la seule discrétion de Danone, un montant, déterminé le jour du pricing, de sa souche 1 000 000 000€ 6,375 pour cent à échéance du 4 février 2014 (initialement émise par Danone Finance) (ISIN FR0010693309 ; Common code 040187294) et/ou un montant de sa souche 1 000 000 000€ 5,500 pour cent à échéance du 6 mai 2015 (ISIN FR0010612713 ; Common code 036093099).

Durant la période de l'offre, un montant nominal cumulé de 1 174 700 000€ a été valablement soumis par les porteurs et accepté par Danone pour rachat, composé comme suit :

- 551 550 000€ de la souche 1 250 000 000€ 5,250 pour cent à échéance du 6 mai 2011
- 298 150 000€ de la souche 1 000 000 000€ 6,375 pour cent à échéance du 4 février 2014
- 325 000 000€ de la souche 1 000 000 000€ 5,500 pour cent à échéance du 6 mai 2015

Tous les titres achetés par Danone seront immédiatement annulés et ne pourront être réémis. Le règlement de l'offre d'achat est prévu le vendredi 27 novembre 2009.

Restrictions de l'offre

Ce communiqué de presse n'est pas et ne saurait en aucun cas être considéré comme constituant une sollicitation à participer à l'Offre d'Achat dans ou en provenance de toute juridiction dans laquelle ou en provenance de laquelle il est illégal d'émettre une telle sollicitation au titre de la réglementation applicable aux valeurs mobilières, ou à destination ou de la part de toute personne, à destination de laquelle ou de la part de laquelle il est illégal d'émettre une telle sollicitation au titre de la réglementation applicable aux valeurs mobilières. La diffusion de ce communiqué de presse dans certaines juridictions (en particulier aux Etats-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, en France et en Italie) peut être limitée conformément à la loi. Danone, les Etablissements Présentateurs et l'Agent Centralisateur de l'offre d'achat requièrent des personnes qui entrent en possession de ce communiqué de presse qu'elles s'informent à propos de ces restrictions et qu'elles les respectent.

A propos de Danone

Danone est l'une des entreprises les plus dynamiques du secteur alimentaire. Sa mission est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre. Les produits de Danone sont présents sur les 5 continents dans plus de 120 pays. En 2008, Danone qui compte 160 sites de production et environ 80 000 collaborateurs, a enregistré un chiffre d'affaires de 15,2 milliards d'euros. Danone bénéficie de positions de leader de l'alimentation santé autour de quatre métiers : les produits laitiers frais (n°1 mondial) et les eaux (n°2 sur le marché de l'eau conditionnée), l'alimentation infantile (n°2 mondial) et la nutrition médicale. Coté sur Euronext Paris, Danone est également classé dans les principaux indices de responsabilité sociale : Dow Jones Sustainability Index Stoxx et World, ASPI Eurozone et Ethibel Sustainability index.